

# PSA SUD T1022 - Reconversion des emprises dites "PSA SUD" - Aménagements VRD

## Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	202402201514
Date limite de remise des plis	<b>17/05/2024</b> à 18h00
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

# 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

## ■ Acheteur :

### **Territoire 25 (agence Montbéliard)**

Service Aménagement

Représentant : Territoire 25 (agence Montbéliard) Bernard BLETTON - Directeur Général Délégué

Adresse :

50 avenue Président Wilson

BP 11125

MONTBELIARD CEDEX

25201

Courriel : [servicemarches@sedia-bfc.fr](mailto:servicemarches@sedia-bfc.fr)

SIRET : 53942611400028

Site internet : [www.sedia-bfc.fr](http://www.sedia-bfc.fr)

La personne en charge du dossier est : Johann POURCELOT Chef de Projet

SIRET : 53942611400028

## ■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **PSA SUD T1022 - Reconversion des emprises dites "PSA SUD" - Aménagements VRD**

*Le marché porte sur la reconversion d'une friche industrielle et consiste en l'aménagement et la viabilisation de 8 parcelles à bâtir sur une emprise totale de 8,7 ha.*

Code CPV	Libellé CPV
34928500-3	Équipement d'éclairage public
34928400-2	Mobilier urbain
45111100-9	Travaux de démolition
34993000-4	Éclairage public
45111290-7	Travaux préparatoires de viabilité
45112000-5	Travaux de fouille et de terrassement
45112710-5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts
45231221-0	Travaux de construction de canalisations d'alimentation en gaz
45231400-9	Travaux de construction de lignes électriques
45231600-1	Travaux de construction de lignes de communications
45232130-2	Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales
45232150-8	Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
45232300-5	Travaux de construction de lignes téléphoniques et de lignes de communications et ouvrages annexes
45232410-9	Travaux d'assainissement
45232411-6	Travaux de construction de canalisations d'eaux usées
45233120-6	Travaux de construction de routes
45233128-2	Travaux de construction de carrefours giratoires
45233161-5	Travaux de construction de chemins piétonniers

Code CPV	Libellé CPV
45233162-2	Travaux de construction de pistes cyclables
45233221-4	Travaux de marquage routier
45233290-8	Installation de panneaux de signalisation
45233293-9	Installation de mobilier urbain
45262660-5	Travaux de désamiantage
45316110-9	Installation de matériel d'éclairage public

■ **Caractéristiques principales du contrat :**

 Objet du contrat	PSA SUD T1022 - Reconversion des emprises dites "PSA SUD" - Aménagements VRD
 Acheteur	Territoire 25 (agence Montbéliard)
 Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
 Structure	4 lots
 Lieu d'exécution	25-27 rue de Pontarlier SOCHAUX
 Délai	Variable selon les prestations du contrat
 Développement durable	Clause environnementale
 Pénalités de retard	Variable selon les prestations du contrat
 Variation des prix	Type de prix variable selon les prestations du contrat
 Nature des prix	Prix unitaires

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 4 lots :

Type	Objet, délai
Lot	Lot n°1 - Démolition, 63 jours à compter de l'OS de démarrage (CPV 45111100-9 : Travaux de démolition)
Lot	Lot n°2 - VRD - Réseaux humides, 490 jours à compter de l'OS de démarrage (CPV 45112000-5 : Travaux de fouille et de terrassement)
Lot	Lot n°3 - Réseaux secs et éclairage publics, 490 jours à compter de l'OS de démarrage (CPV 45231400-9 : Travaux de construction de lignes électriques)
Lot	Lot n°4 - Aménagements paysagers, 476 jours à compter de l'OS de démarrage (CPV 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts)

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info).

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Présent RDC + annexe "déclaration sur l'honneur"
- Acte d'engagement
- BPU
- CCAP
- DQE
- CCTP
- PGCSPS
- Documents complémentaires : Planning prévisionnel contractuel, Carnet de phasage, Déclarations de Travaux, Dossier Loi sur l'Eau, Étude géotechnique, Plan de Gestion
- Plans

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Visite des lieux ou consultation sur place de documents :**

Les candidats peuvent de manière facultative effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- Personne à contacter pour organiser une visite : [j.pourcelot@sedia-bfc.fr](mailto:j.pourcelot@sedia-bfc.fr)

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

La visite n'est pas obligatoire mais conseillée

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 90 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info).

### 3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

En cas d'attribution du contrat à un groupement, l'acheteur se réserve la possibilité d'imposer la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

■ **Variantes et prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :**

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées dans les conditions suivantes :

Variante autorisée	Descriptif
Structure de chaussée (Lot(s) 2)	Type de solution : Alternative à la solution de base La réponse à la solution de base est obligatoire : le candidat doit remettre une proposition pour la solution de base en premier lieu (sans quoi l'offre sera considérée comme irrégulière) puis une variante en complément s'il le souhaite.

Des variantes de type prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

PSE	Descriptif
PSE 2.1 sur le lot 2 (Lot(s) 2)	Maintenance de la voirie existante
PSE 2.2 sur le lot 2 (Lot(s) 2)	Evacuation en ISDND des matériaux du merlon lot P05
PSE 4.1 sur le lot 4 (Lot(s) 4)	2ème année d'entretien des espaces verts

Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
<b>Autres justificatifs</b>	
Chiffre d'affaires	<i>Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles</i>
Déclaration du candidat (DC2)	<i>Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur <a href="https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a>)</i>
Lettre de candidature (DC1)	<i>Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur <a href="https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a>)</i>
Non-interdiction de soumissionner	<i>Déclaration du candidat indiquant qu'il n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner (imprimé joint)</i>
Qualifications professionnelles	<p><i>Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).</i></p> <p><i>LOT 1 :</i>  <i>Au minimum les certifications FNTP, (ou équivalent) suivantes :</i>  <i>FNTP : 211 - Démolition, abattage par engin mécanique</i>  <i>QUALIBAT : 1111 : Démolition – déconstruction (technicité courante)</i>  <i>1552 : Traitement de l'amiante</i></p> <p><i>LOT 2 :</i>  <i>2322 - Travaux de terrassement courants - En milieu non urbain</i>  <i>2342 - Couche de forme granulaire pour voiries à faible trafic, parkings, lotissements, plateformes 321 - Assises de chaussées</i>  <i>3221 - Enrobés classiques</i>  <i>3452 - Pavés et dalles En béton ou autres matériaux</i>  <i>346 - Pose de bordures, chainettes et caniveaux</i>  <i>347 - Petits ouvrages divers en maçonnerie</i>  <i>3713 - Mise en œuvre de produits de marquage routier pour signalisation routière Mise en œuvre par moyens mécaniques sur autres routes (TMJA = 150)</i>  <i>3721 - Pose de bornes ou panneaux de signalisation définitifs</i>  <i>5113 - Construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute) -Etablis en canalisations de DN = 300mm en site non urbanisé avec reprise de branchements existants ou avec création de branchements neufs</i>  <i>5154 - Construction de réseaux gravitaires en site non urbanisé - Profondeur de tranchée inférieure ou = 3,50m hors nappe phréatique</i></p>

Document	Descriptif
	<p><b>LOT 3 :</b>  <i>Au minimum les certifications FNTP, Qualifelec , (ou équivalentes) suivantes :</i>  <i>FNTP 2322 - Travaux de terrassement courants - En milieu non urbain</i>  <i>FNTP 5332 - Réseaux de distribution gaz (Intervention hors gaz) Réseaux polyéthylène</i>  <i>FNTP 6423 - Réseaux souterrains électriques BT&lt; 1kV</i>  <i>FNTP 651 - Travaux neufs</i>  <i>FNTP 681 - Pose de tubes PVC télécom LST</i>  <i>FNTP 6721 - Réseaux d'accès sur supports fibres optiques ou à quartes métalliques</i>  <i>Qualifelec TN4 : Réalisation de travaux d'installations d'éclairage sur le domaine public</i></p> <p><b>LOT 4 :</b>  <i>Au minimum les certifications Qualipaysage, FNTP , (ou équivalentes) suivantes :</i>  <i>P120 : Création - Jardins et espaces verts</i>  <i>E131 : Entretien - Entretien de jardins et d'espaces verts</i>  <i>3432 - Béton sans circulation motorisée</i>  <i>Pistes cyclables, trottoirs, zones piétonne...</i>  <i>3433</i></p>
Risques professionnels	<i>Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels</i>
Références similaires	<i>Références similaires</i>

**Présentation des documents :** le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	<i>Acte d'engagement</i>
BPU	<i>Bordereau de prix unitaire</i>
CCAP	<i>Cahier des clauses administratives particulières signé par le candidat</i>
DQE	<i>Détail quantitatif estimatif</i>
Mémoire technique ou méthodologique	<i>Mémoire technique ou méthodologique</i>
Documents complémentaires	<i>Planning prévisionnel contractuel signé par le candidat</i>

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info).

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Service marchés  
50 avenue Wilson  
BP 11125  
25201 MONTBELIARD Cedex  
Contact : Agence Montbéliard  
Courriel : [servicemarches@sedia-bfc.fr](mailto:servicemarches@sedia-bfc.fr)

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Pour toute précision il convient de se reporter à la documentation suivante : <https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf>

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

## 4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

### ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

#### Lot 1 :

Critère	Descriptif
1. Prix (60 %)	<p>Prix :</p> <p>La méthode de notation est la suivante : Note de l'offre = 10* (prix de l'offre conforme la moins élevée/ Prix de l'offre du candidat évalué)</p>
2. Valeur technique (40 %)	<p>Sous-critères :</p> <p>Moyens affectés au projet : 10 points sur 40</p> <p>Pour chacune des prestations listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La liste des moyens humains affectés aux études d'exécutions et aux principaux types de travaux (encadrement + équipes) avec le CV et les références de chantiers équivalents au présent chantier des personnes citées.</li> </ul> <p>Ces références de chantiers équivalents seront présentées sur des fiches qui comporteront notamment des photos des projets réalisés ainsi que des informations sur le projet : surface, date de réalisation, montant de travaux, typologie...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens matériels et organisationnels prévus en rapport avec le planning et les principales prestations du marché.</li> </ul> <p>En cas de co-traitance et/ou de sous-traitance, des références de chaque membre de l'équipe devront être présentées.</p> <p>Déconstruction sélective, corage, démolition</p> <p>Méthodologie : 15 points sur 40 L'entreprise devra fournir une note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour les tâches principales.</p> <p>Prise en compte du phasage de chantier, du planning et de la coordination avec les autres lots métiers.</p> <p>Organisation de la démarche qualité : 5 points sur 40 Démontrer l'aptitude et les moyens mis en œuvre à fournir un produit conforme aux prescriptions du marché.</p> <p>Démarche environnementale : 10 points sur 40 Présenter les moyens, la méthodologie d'actions et les moyens de contrôle mis en œuvre pour respecter l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté du chantier de ses abords et de ses accès</li> <li>- Limitations des nuisances aux riverains</li> <li>- Gestion, collecte et tri des déchets</li> </ul> <p>Barème de notation :</p> <p>Très satisfaisant : 10/10 Satisfaisant : 7,5/10 Peu satisfaisant : 5/10 Non satisfaisant : 2,5/10 Très insuffisant ou inexistant : 0/10</p>

**Lot 2 :**

Critère	Descriptif
1. Valeur technique (60 %)	<p>Sous-critères :</p> <p>Moyens affectés au projet : 15 points sur 60 Pour chacune des prestations listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La liste des moyens humains affectés aux études d'exécutions et aux principaux types de travaux (encadrement + équipes) avec le CV et les références de chantiers équivalents au présent chantier des personnes citées.</li></ul> <p>Ces références de chantiers équivalents seront présentées sur des fiches qui comporteront notamment des photos des projets réalisés ainsi que des informations sur le projet : surface, date de réalisation, montant de travaux, typologie...</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les moyens matériels et organisationnels prévus en rapport avec le planning et les principales prestations du marché.</li></ul> <p>En cas de co-traitance et/ou de sous-traitance, des références de chaque membre de l'équipe devront être présentées.</p> <p>5%</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Installations de chantier commune à l'ensemble des lots =</li><li>- Travaux préparatoires et terrassements = 10%</li><li>- Gestion et traitement de la pollution = 15%</li><li>- Réseau eaux pluviales et restitution au milieu naturel = 15%</li><li>- Réseau EU = 15%</li><li>- Réseau AEP = 15%</li><li>- Travaux de bordurations = 5%</li><li>- Travaux de voirie et signalisation = 20%</li></ul> <p>Qualité des fournitures : 12 points sur 60 Pour chacune des fournitures listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir un tableau précisant l'origine et les caractéristiques techniques et esthétiques de ces fournitures. Ces fournitures devront être accompagnées de leurs fiches techniques.</p> <p>Liste des fournitures :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Terrassement et couche de forme = 10%</li><li>Réseau EP = 15%</li><li>Réseau EU = 15%</li><li>Réseau AEP = 15%</li><li>Structure GNT, bordures, blocs marches, dalle d'éveil = 20%</li><li>Structures bitumineuses et revêtements en enrobés = 20%</li><li>Éléments de signalisation = 5%</li></ul> <p>Méthodologie : 18 points sur 60 L'entreprise devra fournir une note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour les tâches principales et pour la gestion esthétique du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour la gestion des terres polluées = 20%</li><li>- Note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour les tâches principales et pour la gestion esthétique du projet = 40%</li><li>- Méthodologie de pose des bordures et au respect des lignes et altimétries du projet = 10%</li><li>- Prise en compte du phasage de chantier, du planning et de la coordination avec les autres lots métiers = 30%</li></ul> <p>Organisation de la démarche qualité : 5 points sur 60</p>

Critère	Descriptif
	<p>Démontrer l'aptitude et les moyens mis en œuvre à fournir un produit conforme aux prescriptions du marché.</p> <p>Démarche environnementale : 10 points sur 60 Présenter les moyens, la méthodologie d'actions et les moyens de contrôle mis en œuvre pour respecter l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté du chantier de ses abords et de ses accès</li> <li>- Limitations des nuisances aux riverains</li> <li>- Gestion, collecte et tri des déchets</li> </ul> <p>Barème de notation : Très satisfaisant : 10/10 Satisfaisant : 7,5/10 Peu satisfaisant : 5/10 Non satisfaisant : 2,5/10 Très insuffisant ou inexistant : 0/10</p>
2. Prix (40 %)	<p>Prix :</p> <p>La méthode de notation est la suivante : Note de l'offre = 10* (prix de l'offre conforme la moins élevée/ Prix de l'offre du candidat évalué)</p>

### Lot 3 :

Critère	Descriptif
1. Valeur technique (60 %)	<p>Sous-critères :</p> <p>Moyens affectés au projet : 15 points sur 60 Pour chacune des prestations listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La liste des moyens humains affectés aux études d'exécutions et aux principaux types de travaux (encadrement + équipes) avec le CV et les références de chantiers équivalents au présent chantier des personnes citées.</li> </ul> <p>Ces références de chantiers équivalents seront présentées sur des fiches qui comporteront notamment des photos des projets réalisés ainsi que des informations sur le projet : surface, date de réalisation, montant de travaux, typologie...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les moyens matériels et organisationnels prévus en rapport avec le planning et les principales prestations du marché.</li> </ul> <p>En cas de co-traitance et/ou de sous-traitance, des références de chaque membre de l'équipe devront être présentées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du génie civil des réseaux = 40%</li> <li>- Câblage et raccordements électriques = 20%</li> <li>- Pose du matériel d'éclairage public = 30%</li> <li>- Mise en service, épreuves et réglages = 10%</li> </ul> <p>Qualité des fournitures : 12 points sur 60 Pour chacune des fournitures listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir un tableau précisant l'origine et les caractéristiques techniques et esthétiques de ces fournitures. Ces fournitures devront être accompagnées de leurs fiches techniques.</p> <p>Liste des fournitures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de Génie-civil pour réseaux = 40%</li> <li>- Câbles... = 20%</li> <li>- Massifs d'ancrages = 10%</li> <li>- Matériel d'éclairage public = 30%</li> </ul> <p>Méthodologie : 18 points sur 60 L'entreprise devra fournir une note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour les tâches principales et</p>

Critère	Descriptif
	<p>pour la gestion esthétique du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour les tâches principales et pour la gestion esthétique du projet = 60%</li> <li>- Prise en compte du phasage de chantier, du planning et de la coordination avec les autres lots métiers = 40%</li> </ul> <p>Organisation de la démarche qualité : 5 points sur 60 Démontrer l'aptitude et les moyens mis en œuvre à fournir un produit conforme aux prescriptions du marché</p> <p>Démarche environnementale : 10 points sur 60 Présenter les moyens, la méthodologie d'actions et les moyens de contrôle mis en œuvre pour respecter l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté du chantier de ses abords et de ses accès = 30%</li> <li>- Limitations des nuisances aux riverains = 40%</li> <li>- Gestion, collecte et tri des déchets = 30%</li> </ul> <p>Barème de notation : Très satisfaisant : 10/10 Satisfaisant : 7,5/10 Peu satisfaisant : 5/10 Non satisfaisant : 2,5/10 Très insuffisant ou inexistant : 0/10</p>
2. Prix (40 %)	<p>Prix :</p> <p>La méthode de notation est la suivante : Note de l'offre = 10* (prix de l'offre conforme la moins élevée/ Prix de l'offre du candidat évalué)</p>

#### Lot 4 :

Critère	Descriptif
1. Valeur technique (60 %)	<p>Sous-critères :</p> <p>Moyens affectés au projet : 15 points sur 60 Pour chacune des prestations listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La liste des moyens humains affectés aux études d'exécutions et aux principaux types de travaux (encadrement + équipes) avec le CV et les références de chantiers équivalents au présent chantier des personnes citées. Ces références de chantiers équivalents seront présentées sur des fiches qui comporteront notamment des photos des projets réalisés ainsi que des informations sur le projet : surface, date de réalisation, montant de travaux, typologie...</li> <li>- Les moyens matériels et organisationnels prévus en rapport avec le planning et les principales prestations du marché. En cas de co-traitance et/ou de sous-traitance, des références de chaque membre de l'équipe devront être présentées. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtements qualitatifs = 30%</li> <li>- Prestations relatives au mobilier urbain = 20%</li> <li>- Prestations Espaces verts = 40%</li> <li>- Parachèvements et au confortement = 10%</li> </ul> </li> </ul> <p>Qualité des fournitures : 15 points sur 60 Pour chacune des fournitures listées ci-dessous, l'entreprise devra fournir un tableau précisant l'origine et les caractéristiques techniques et esthétiques de ces fournitures. Ces fournitures devront être accompagnées de leurs fiches techniques.</p>

Critère	Descriptif
	<p>Liste des fournitures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revêtements qualitatifs = 30%</li> <li>- Couche de reprofilage = 10%</li> <li>- Mobilier urbain = 10%</li> <li>- Terre végétale, Substrats = 20%</li> <li>- Plantations = 20%</li> <li>- Semis = 10%</li> </ul> <p>Méthodologie : 20 points sur 60 L'entreprise devra fournir une note méthodologique sur l'organisation et les moyens particuliers mis en œuvre pour les tâches principales et pour la gestion esthétique du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des lignes et altimétries du projet</li> <li>- Réalisation des bétons, des joints et du traitement de surface</li> <li>- Pose des voliges et revêtement sablé</li> <li>- Mise en œuvre de la terre végétale, accroche-terre...</li> <li>- Gestion des terres excavés</li> <li>- Plantations</li> <li>- Prise en compte du phasage de chantier, du planning et de la coordination avec les autres lots métiers</li> </ul> <p>Organisation de la démarche qualité : 5 points sur 60 Démontrer l'aptitude et les moyens mis en œuvre à fournir un produit conforme aux prescriptions du marché</p> <p>Démarche environnementale : 5 points sur 60 Présenter les moyens, la méthodologie d'actions et les moyens de contrôle mis en œuvre pour respecter l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propreté du chantier de ses abords et de ses accès</li> <li>- Limitations des nuisances aux riverains</li> <li>- Gestion, collecte et tri des déchets</li> </ul> <p>Barème de notation :</p> <p>Très satisfaisant : 10/10 Satisfaisant : 7,5/10 Peu satisfaisant : 5/10 Non satisfaisant : 2,5/10 Très insuffisant ou inexistant : 0/10</p>
2. Prix (40 %)	<p>Prix :</p> <p>La méthode de notation est la suivante : Note de l'offre = 10* (prix de l'offre conforme la moins élevée/ Prix de l'offre du candidat évalué)</p>

*Modalités de calcul des notes :*

Les critères sont notés : **Sur 10**, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération.  
La note totale est notée : **Sur 10**.

**Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :**

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Régularisation des offres :**

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2153-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info). La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide. En cas d'empêchement, écrire à : [servicemarches@sedia-bfc.fr](mailto:servicemarches@sedia-bfc.fr)

■ **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Judiciaire de Nancy  
rue du Général Fabvier  
54035 NANCY Cedex  
Téléphone : 0383908500  
Télécopie : 0383274984  
Site internet : <http://www.justice.gouv.fr/>



**Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)